

Chimie et Société : l'apport des débats citoyens

Francine Pellaud

Dr en Sciences de l'Éducation, LDES, Université de Genève

Membre du Comité directeur du Technology Assessment, Centre d'évaluation des choix technologiques du Conseil Suisse de la Science

Introduction

A l'heure où l'évolution des sciences et des techniques pose sans cesse de nouvelles questions de société, les citoyens n'ont souvent pas le droit de cité. Les décisions concernant jusqu'aux choix de vie même viennent essentiellement des classes dirigeantes, quand ce ne sont pas les milieux économiques et industriels qui les « imposent¹ ». Et cela, même dans les sociétés dites « démocratiques », du moins lorsque la démocratie n'est que représentative.

En Suisse, la situation est quelque peu différente puisque la démocratie est directe. Certains choix de société y sont soumis à l'approbation du peuple, comme ce fut le cas, par exemple, des organismes génétiquement modifiés ou, plus récemment (décembre 2004) de la recherche concernant les êtres humains. Malgré cet état de fait assez privilégié, une volonté de rendre au citoyen ce qui lui appartient, à savoir les choix de société, se développe de plus en plus. C'est dans cette optique que travaille, depuis plus de dix ans, le Centre d'évaluation des choix technologiques (Technology Assessment ou TA) organe dépendant du Conseil Suisse de la Science. Créé en 1992, ce centre a pour vocation, à travers la réalisation d'études systémiques poussées portant sur des enjeux de société divers, d'aider le Conseil Fédéral dans ses décisions. Sans abandonner cette voie, et à l'exemple du Danemark, le TA tente de plus en plus de tisser des liens entre sciences/technologies et société afin d'établir un véritable dialogue.

Notre société étant confrontée à une accélération sans précédent du progrès technique dans tous les domaines, communication et médecine en tête, le Centre d'évaluation des choix technologiques TA-SWISS lui fournit des informations détaillées pour lui permettre d'en apprécier les avantages et les risques potentiels.

La transdisciplinarité est une des spécificités de TA-SWISS. Elle a le mérite de favoriser l'étude des suites prévisibles d'une nouvelle technologie sous différents angles : effets sur l'environnement, l'économie, la politique, la santé humaine, etc., sans oublier l'éthique.

Les publications et les manifestations de TA-SWISS s'adressent aux décideurs de la politique, de la science, de l'économie et de l'administration ainsi qu'au grand public. Elles visent à fournir une information équilibrée et exempte de préjugés qui aide les personnes et les instances influentes à se faire à temps une juste idée aussi bien des conséquences probables d'une nouvelle technologies que de celles qu'entraînerait la renonciation à son utilisation.

Qui sommes-nous ? <http://www.ta-swiss.ch>, 04.02.03

Les méthodes participatives

Afin d'atteindre cet objectif, le TA s'est inspiré de méthodes déjà existantes et ayant fait leurs preuves, notamment au Danemark, mais également en Norvège, en Angleterre, en Hollande et, plus récemment, en France, au Canada et en Australie : les conférences de consensus.

Les conférences de consensus au Danemark

Depuis 1987, une dizaine de conférences de consensus ont été organisées au Danemark. Leur but est de placer les citoyens au centre d'un processus d'évaluation sur le enjeux et les choix technologiques. Elles prennent la

¹ Le boycott reste alors le seul moyen d'expression direct face à cette situation.

forme d'un dialogue organisé entre un panel de profanes et un panel d'experts au cours d'une conférence tenue en public. Le but est d'aboutir à un avis du panel de profanes médiatisé.

L'organisation de ces conférences repose sur des groupes organisés et bien identifiés (plus un médiateur).

- Le comité d'organisation (...) recrute le panel de profanes, (...) et les experts qualifiés.

- Le panel de profanes est constitué à la suite d'un appel à candidatures par voie de presse. Parmi les réponses écrites reçues, est sélectionné un groupe de 10-15 personnes variées tant par l'âge, le sexe, l'éducation ou le profil professionnel. La sélection ne vise pas la représentativité par rapport à la population générale. Ce panel est invité à participer à un processus long (4 à 6 mois) d'acquisition de connaissances et d'approfondissement de la question en examen. Une documentation variée leur est fournie à cet effet.

- Le panel des experts est constitué de 12 à 15 experts choisis par le comité d'organisation avec l'accord du panel des profanes.(...)

La conférence publique est le point d'orgue de processus. Animée par un président de séance, elle se déroule pendant 3 jours, en présence et avec la participation du public. Le premier jour, les experts répondent aux questions du panel des profanes. Le deuxième jour, la matinée est consacrée à des questions complémentaires, tant du public que du panel des profanes. Puis le panel des profanes se réunit pour élaborer le document final qui privilégie la recherche du consensus sur les questions en débat. Le troisième jour, après la lecture publique du document final, les experts peuvent intervenir pour corriger une imprécision ou une erreur factuelle, mais sans droit à influencer les opinions exprimées.

**Extrait de *Débats publics sur les choix technologiques : l'expérience danoise*,
Jacques Poulet-Mathis – FPH (Fondation Charles Léopold Mayer) 11.02.1998**

La Suisse et la France ont allégé quelque peu cette procédure, notamment en ce qui concerne la formation du panel de citoyens. Dans les deux pays, la formation se réduit à deux week-end durant lesquels les citoyens, après avoir réfléchi aux questions dont ils désirent débattre, se trouvent confrontés à un panel d'experts. En Suisse, le choix des experts est laissé aux citoyens². En France, le comité organisateur propose sa propre sélection. Autre différence, en Suisse, les citoyens ne sont pas sollicités par voie de presse, mais par courrier personnalisé³.

La France et la Suisse se sont lancées toutes deux en 1998 dans l'aventure des méthodes participatives. En France, deux Conférences de Citoyens ont été organisées. La première portait sur « L'utilisation des organismes génétiquement modifiés en agriculture et dans l'alimentation » et la seconde, qui s'est déroulée de décembre 2001 à février 2002 sur « Changements climatiques et citoyenneté ».

En Suisse, quatre PubliForums ont été menés :

Electricité et Société (1998)

Génie génétique et Alimentation (1999)

Médecine des transplantations (2000)

Recherches sur l'être humain (2003).

Des PubliFocus, méthode très allégée s'adressant plus spécifiquement aux groupes concernés, renforcent encore les liens entre science et citoyens. En 2002 une telle approche a été faite sur les cellules souches humaines, en 2003 sur la fécondation in vitro et en 2004 sur le « road pricing ».

Pour en savoir plus sur cette dernière méthode, voir le site www.ta-swiss.ch

Mais, au-delà de ces quelques spécificités organisationnelles, des objectifs précis différencient le PubliForum, nom donné en Suisse pour ces consultations de profanes, des conférences de consensus danoises. En effet, le débat final n'est pas public puisqu'il a lieu à huis clos, loin de tout expert et des membres du comité organisateur, et le document final ne vise absolument pas le consensus. Au contraire, les divergences d'opinion, clairement explicitées et argumentées, vont y être consignées. Déposé conjointement à l'étude réalisée par le TA, ce document final aboutira sur le bureau du Conseil fédéral, l'obligeant ainsi à s'éloigner définitivement des préoccupations des groupes directement intéressés, qu'ils soient scientifiques ou industriels, pour accéder, par une réflexion approfondie, à des dimensions plus sociales. Comme le rappelle Michel Callon, il est important que les politiques prennent

² Lors du dernier PubliForum, plus de 400 experts avaient donné leur accord concernant leur participation. En fonction des questions que désirent aborder les citoyens, le comité organisateur aide le panel à définir parmi ces derniers les personnes correspondant le mieux à leurs besoins.

³ Près de 10'000 envois sont adressés, mais 30 personnes seront finalement retenues, en fonction de critères semblables aux conférences de consensus, mais tenant également compte des régions linguistiques.

conscience de « *la compétence irremplaçable qu'ont les non-spécialistes d'apprécier les enjeux politiques, culturels et éthiques de certaines recherches* ⁴ ».

Quelques résultats

Il est très difficile de mesurer l'impact de telles actions. Néanmoins, nous pouvons affirmer que les personnes ayant participé à l'un des PubliForums restent extrêmement motivées par la réflexion sur les enjeux de société. Ce constat est partagé par les organisateurs de la dernière Conférence de Citoyens sur les changements climatiques qui affirment que « *à l'issue de cette conférence, tous les participants se sont sentis personnellement sensibilisés aux enjeux du réchauffement climatique et se sont dits prêts à modifier leur comportement* ⁵ ». D'une manière plus générale, au Danemark, les conférences de consensus semblent avoir « *contribué à élever le niveau de compétence scientifique et technique de la population et à rétablir une certaine confiance publique vis-à-vis des politiques sur les problèmes technologiques* ⁶ ».

Plus concrètement, la publication du rapport issu de la conférence sur le génome humain menée au Danemark a conduit directement à l'adoption d'une nouvelle législation.

En Suisse, la proposition d'un centime prélevé lors de l'achat de médicaments et destiné exclusivement à la recherche portant sur les maladies rares ne laisse pas le gouvernement indifférent, même si pour l'instant, aucune décision en ce sens n'a été prise.

Si ces résultats peuvent paraître « maigres », voire décevants, il ne faut pas oublier que, contrairement à la politique du Danemark, les PubliForums et les Conférences de Citoyens ne font pas l'objet de battage médiatique. Nous ne pouvons que déplorer cet état de fait. Car les idées et propositions des citoyens montrent des engagements encourageants qui pourraient participer à une implication plus conséquente de l'ensemble de la population, ne serait-ce que dans les décisions politiques et les « passages aux urnes ».

Exemple de recommandations proposées dans le rapport du panel de citoyens lors de la Conférence de Citoyens proposée en France en 2001-2002 sur « Changements climatiques et citoyenneté »

- Prévoir un plan de sortie du nucléaire sur le long terme, le nucléaire n'étant qu'une transition vers de nouvelles sources d'énergies non émettrices de gaz à effet de serre.
- Prendre des mesures qui limitent les émissions de gaz à effet de serre dues à la voiture : améliorer la performance des moteurs, limiter la vitesse et (pour certains membres du panel) brider les moteurs, taxer la climatisation, promouvoir les biocarburants...
- Créer un fonds mondial d'indemnisation des catastrophes naturelles.
- Définir le système de permis d'émission de telle sorte qu'il n'entrave pas le développement des pays du Sud (...); que soit instauré un contrôle strict par un organisme supranational indépendant des intérêts économiques des pays du Nord.
- Intégrer le trafic aérien dans les prochaines négociations internationales. Que le kérosène soit taxé.
- Que les pays en développement aient plus de poids au sein de l'ONU. Que le contrôle de l'ONU sur le FMI, la banque mondiale et l'OMC soit renforcé.

Extrait de *Réflexions pour un monde vivable* sous la dir. de J. Testart, Mille et une nuits éd. 2003, p. 106-107

Conclusion

Les méthodes participatives telles qu'elles existent actuellement et telles que nous les avons décrites ici ne sont, certes, pas la panacée, car elles continuent de mettre face à face deux populations distinctes : celle des « profanes » d'un côté et celle des « experts » de l'autre sans

⁴ Michel Callon, *Des différentes formes de démocratie technique*, Extrait de *Annales des Mines*, janvier 1998, pp. 63-73

⁵ Sous la dir. de Jacques Testart, *Réflexions pour un monde vivable*, Ed. Mille et une nuits, 2003, p.107

⁶ Jacques Poulet-Mathis, *Débats publics sur les choix technologiques : l'expérience danoise*, FPH (Fondation Charles Léopold Mayer) 11.02.1998

instaurer entre elles un véritable dialogue. Cependant, elles constituent un premier pas, non négligeable, vers l'établissement de relations différentes. Car, comme le rappelle Michel Callon, il s'agit aujourd'hui de sortir du face à face entre science et société où l'un continue à être "celui qui sait" face à "celui qui ne sait pas" pour entrer dans une phase de « co-production des savoirs ». En prenant l'exemple des « groupes orphelins⁷ » et des « groupes concernés⁸ », il milite en faveur d'une participation active des citoyens dans ce qu'il nomme « la démocratie technique ». Par une vision souvent décalée par rapport à celle du scientifique ou du technicien, il montre combien le « profane » peut être expert d'un domaine particulier et combien il peut contribuer activement à l'élaboration même de savoirs nouveaux.

... et la chimie dans tout cela ?

« La crise de confiance, qui peut prendre la forme de revendications brutales, n'est que l'expression soudaine, radicale et dramatique, de critiques bien présentes qui, formulées en privé, ne parviennent pas à être articulées dans un espace public. (...) Pour prévenir la crise, il suffit de (...) donner des possibilités d'expression⁹ ».

Face au sentiment de désamour, pas toujours justifié d'ailleurs, que les chimistes ressentent vis-à-vis de leur science et de ses applications, cette citation est d'importance. Car ce n'est pas le « vernis de surface » qu'il s'agit de polir pour redorer l'image de la chimie : le public n'a pas peur de la chimie en tant que science, il a peur des utilisations de ses découvertes. Et cette peur est légitime... puisque la chimie est partout ! Il convient donc aux chimistes de descendre de leur piédestal et de s'intéresser aux « savoirs profanes » de leurs concitoyens. Toute personne, surtout si elle se sent en danger, a besoin d'une reconnaissance ainsi que de pouvoir participer activement à des décisions qui, finalement, la concerne. Et si le problème des connaissances spécifiques à la chimie peut provoquer quelques réticences parmi les chimistes, il faut se poser la question : Est-il absolument nécessaire de savoir ce qu'est une molécule pour se positionner face à un problème de pollution, de santé, de développement économique, etc. concernant une technologie faisant appel à des processus chimiques ? Les Suisses qui ont dû voter sur les organismes génétiquement modifiés ou les cellules souches, ou même les politiciens, qu'ils soient Suisses, Français ou autres qui ont légiféré sur ces domaines étaient-ils tous capables de donner une définition correcte de ce qu'est un gène... ?

⁷ Groupes délaissés par les choix politiques et économiques qui déterminent d'un développement technique. C'est le cas des malades souffrant de maladies rares, par exemple.

⁸ Groupes qui subissent un préjudice lié, par exemple, au développement d'une technologie. C'est le cas des personnes habitant sous des lignes à haute tension ou près d'antennes relais.

⁹ Michel Callon, *Des différentes formes de démocratie technique*, Extrait de *Annales des Mines*, janvier 1998, pp. 63-73